



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées Séance du Conseil Municipal

LUNDI 15 AVRIL 2024

À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de pouvoirs valides : 03

Nombre de votants : 14

Date de la convocation : 02 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze avril, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX, M. Christophe DAZY, Mme Françoise SOL, Mme Francine LEBERT, M. Bruno VERPRAET, M. Daniel VIVIEN, M. Jean-Louis RICHARD, M. Eric LAVY et M. Alain GALLOIS.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : Mme Baptistine BOIVIN à M. Gérard TRIBOY, M. Vincent ERRET à M. Bruno VERPRAET et Mme Sandrine DELAMARRE à Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX.

Absente : Mme Pascale DURAND.

Madame Blandine VIÉ-FORBOTEUX est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délib. N° 2024-04/01 : Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2024-04/02 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2024

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2024-04/03 : Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2024-04/04 : Vote des taux communaux d'imposition pour l'année 2024

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2024-04/05 : Approbation du budget primitif 2024 – COMMUNE

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2024-04/06 : Approbation du budget primitif 2024 – CREATION ET LOCATION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2024-04/07 : Convention fourrière 2024 - A.I.M.A.A

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2024-04/08 : Délibération pour une acquisition amiable

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

A Pierry, le 18 Avril 2024

Le Maire,
Eric PLASSON

